



COPIE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 janvier 2016

Le président débute l'assemblée générale ordinaire de l'AAPPMA de MOLSHEIM à 16 heures en saluant la soixantaine de membres présents ainsi que:

Monsieur MATHIEU Patrick, président du Comité Technique de Gestion Piscicole du Bassin Bruche – Mossig.

Monsieur le représentant de la police municipale de Molsheim.

Messieurs les représentants des AAPP voisines.

Monsieur le représentant de la presse locale.

Invités absents retenus par ailleurs :

Monsieur le député maire Laurent FURST

Monsieur Robert ERB président de la Fédération de pêche du Bas-Rhin.

Il poursuit avec les remerciements au comité et aux bénévoles qui ont soutenu l'association, pour leur présence et leur aide, permettant de concrétiser les objectifs fixés et d'organiser les manifestations au cours de l'année écoulée.

Il nous invite alors à s'associer à lui, pour une minute de silence à la mémoire des membres et amis disparus.

Puis, le président donne lecture de l'ordre du jour :

1. Mot du président
2. Résultat des élections du conseil d'administration du 12/12/2015
3. Lecture du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 janvier 2015
4. Compte rendu financier de l'exercice 2015
5. Présentation et vote du budget prévisionnel 2016.
6. Rapport des réviseurs aux comptes.
7. Quitus au trésorier et au conseil d'administration pour la gestion de l'association.
8. Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2016
9. Désignation des délégués au conseil d'administration de la Fédération
10. Rapport d'activité 2015
11. Prix de la carte de pêche
12. Calendrier prévisionnel d'activités 2016
13. Date de l'assemblée générale 2016.
14. Questions au conseil d'administration et aux invités.
15. Divers

Le président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 16h10 et propose de passer au point N° 1.

DEBAT

Point N°1: (Préambule)

Le président fait la rétrospective de l'année 2015. IL souligne les réussites en matière de manifestations mais aussi les parties qui ont moins bien fonctionné. Il souligne notamment le 1^{er} mai, qui en raison d'une météo déplorable a été un véritable fiasco. Il fait le constat d'une moindre participation lors de certaines manifestations dont la pêche au brochet est l'exemple. Il indique qu'il faudrait l'étudier pour éventuellement remettre en question cette dernière. Ces mauvaises recettes ont conduit à un léger déséquilibre financier en fin d'exercice. Il évoque également la canicule qui a provoqué la mortalité de gros poissons à l'étang de la Chapelle.

Mot du président : (texte intégral)

Quel plaisir d'accueillir chaque année de nouveaux adhérents au sein de notre association de pêche. Cela nous encourage à rendre notre travail toujours plus constructif autant sur le plan piscicole que dans l'aménagement des étangs du Zich et de la Chapelle.

Cependant je voudrai vous rendre attentifs à certains méfaits qui ont attiré l'attention du comité. Les déchets tels que fils de pêche, bas de lignes, hameçons, emballages alimentaires, boîtes de conserve, canettes, bouteilles entières ou brisées, sont le plus souvent abandonnés sur les rives, dans les arbres ou au fond de l'eau.

Sachez que le nylon met 600 ans à ce dégrader dans la nature, abandonner ces déchets est un geste potentiellement mortel pour les animaux sauvages et domestiques, dont les conséquences peuvent être punies par la loi.

Rien de plus beau qu'une nature propre !

Je félicite tous les bénévoles qui ont le bon geste pour nettoyer les abords des étangs afin que les amis pêcheurs trouvent une place propre. Merci à eux.

Notre bonne coopération est l'atout majeur d'une gestion réussie.

L'AAPPMA, remercie l'ensemble des annonceurs qui a permis la réalisation de l'agenda 2016.

Point N°2

Le président donne la parole au secrétaire, pour commenter le résultat des élections du 12 décembre 2015.

En l'absence de nouveaux candidats seul les membres sortants se sont présentés il s'agit de : Raymond BACKERT « président », Bernard SCHALCK « vice-président », Jean-Claude SPIESER « trésorier », Jean-Louis CERBOS, « secrétaire », Lucien BERGER, William HESSE, Xavier KORDIAN, Jean-Jacques HEYD, Daniel SANCHEZ, Gérard HAUSSER, Francis RISS, Sophie JEAN.

Tous les impétrants sont réélus. A l'issue des dépouillements, le conseil s'est réuni pour désigner le bureau, et de la même façon que pour l'ensemble du conseil les membres sortants ont été réélus à savoir :

Raymond BACKERT « président », Bernard SCHALCK « vice-président », Jean-Claude SPIESER « trésorier », Jean-Louis CERBOS, « secrétaire ».

(Procès-verbaux joints).

Point N°3

Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2015.

Le trésorier propose la possibilité aux membres de consulter le procès-verbal de l'Assemblée Générale de janvier 2015 et ainsi d'en occulter la lecture et gagner du temps pour le reste des débats. Soumis à l'approbation, les membres présents acceptent la proposition à l'unanimité.

Point N°4:

Le trésorier, présente le compte rendu financier de l'exercice 2015 qui a débuté le 1^{er} janvier 2015 avec un actif de 48200,12 €.

Les comptes ont été arrêtés le 31 décembre 2015 avec un actif s'élevant à 44270,49 € répartis comme suit

	SOLDE CREDITEUR	SOLDE DEBITEUR
Compte courant CMDP	311,51 €	
Compte épargne CMDP	43210,64 €	
Caisse de trésorerie	561,42 €	
Caisse buvettes	186,92 €	

Les recettes et les dépenses pour cette même période s'élève respectivement à 31265,40 € pour les recettes et à 35195,03 € pour les dépenses. Le solde présente un déficit de 3929,63 €.

Pour les permis de pêche, 382 cartes vendues lors des ventes au club house de l'association sur la période de mi-janvier à fin février ainsi que des préparations de cartes suite aux dépôts de demandes qui ont été faites dans la boîte à lettres prévue à cet effet chez Jacky du magasin de pêche FARIO à DORLISHEIM.

Celui-ci a prit la relève après la mi-mars et cela jusqu'à début novembre a concurrence de 573 ventes tout permis confondus, ce qui représente 60%.

Le nombre de cartes dites annuelles comprenant les cartes majeures, mineures, femmes, découvertes enfant est en baisse par rapport à l'année passée avec 583 contre 641 (environ 9%).

Ce décompte comprend la vente de 433 cartes adultes, 44 cartes mineures et 20 découvertes femmes soit 497 permis membres actifs contre 549 en 2014.

Les cartes découvertes enfant au nombre de 86 reste dans une bonne dynamique de vente.

Concernant les autres cartes dites "membres non actifs" ce sont 268 cartes journalières, 4 cartes vacances, ainsi que 22 permissions journalières et 4 mensuelles.

Les cartes sur l'étang de la Chapelle à Mutzig ont également connu un grand succès. La vente de ces cartes, au nombre de 9 pour la carte Loisirs et 66 pour la cartes journalières porte le total des ventes toutes cartes confondues à 955 soit 100 de moins qu'en 2014.

D'une manière générale des ventes en baisse sur la plupart des types de cartes. Principalement les cartes journalières avec CPMA, mais qui n'est cependant pas si représentatif puisque cela ne fait que 17 % de moins. Peut-être dû au fait à la clôture de la vente des cartes au 1^{er} novembre 2015.

341 membres hors cartes vacances, journalières et permissions soit à peu près 57% qui ont repris leur carte de pêche à l'AAPPMA de Molsheim.

250 nouveaux membres ou pêcheurs qui n'étaient pas détenteur de la carte de Molsheim en 2014 ont choisi notre association. Sur la totalité des membres de cartes annuelles, 119 sont domiciliés à Molsheim soit 20%.

La encore une baisse de 10% en moyenne.

Le produit des taxes fédérales et piscicoles pour un montant total de 24575,40 € a été reversé à la Fédération dont 360 € pris en charge par l'association, qui correspond aux taxes des cartes gratuites de 6 gardes-pêche.

La recette de l'association pour les cartes de pêche s'élève à 15042,95 €.

Ce qui donne un mouvement de fonds de 39618,35 € pour les seules cartes de pêche.

Sur une totalité de 145 cartes Bassin mises à notre disposition, 136 cartes ont été vendues et la somme de 4080 € a été reversée au Comité de Bassin, ainsi que la somme de 715,50 € qui correspond à la cotisation pour 477 membres ayant acquitté une CPMA en 2014.

Pour les manifestations et les locations, le bénéfice s'élève à 2353,62 €, très en baisse par rapport à 2014 (environ 3300 €) majoritairement due à certaines manifestations qui sont déficitaires en particulier le 1^{er} mai avec une météo exécrable et la pêche au brochet par manque de participation. Le déficit pour les manifestations s'élève à 2213,71 € et le bénéfice pour les locations à 4567,33 €. Ce sont ces recettes qui nous permettent de financer tout ou partie des projets et investissements.

Du fait des maigres recettes la catégorie investissements avec un montant total de 2247,23 € reste en deçà du budget alloué pour cette catégorie de dépenses.

Celle-ci comprend l'achat de matériels de cuisine d'occasion, de matériels pour l'évacuation des eaux de pluie, de matériaux pour la confection d'un barbecue, de matériaux pour réfection des clôtures de parking et de matériaux pour les garde-corps de sécurisation des étangs de concours et bassin.

Ainsi on peut récapituler les dépenses et recettes en trois catégories :

La première catégorie dépenses manifestations avec 11924,18 €, l'alevinage avec 10884,97 €, les travaux pour 2540,09 €, le divers avec 2413,51 €, la catégorie investissement avec 2247,23€, la catégorie club house pour 1717,55 €, l'assurance et le Comité de bassin pour respectivement 735,52 € et 715,50€.

La deuxième avec 796,29 € de secrétariat, 541,65 € d'impôts, 497,34 € pour l'assemblée générale, 360 € de Fédération, 21,20 € de frais bancaires.

La troisième concerne la répartition des recettes avec 15042,95 € pour les cartes de pêche, 9710,47 pour la catégorie recettes manifestation, 4567,33 pour les locations, 1510,00 en recettes diverses et 434,65 en revenus de placement.

Les frais de fonctionnement de l'association s'élèvent à 10299,47 €

Au sujet du repeuplement pour la saison 2016, le budget prévisionnel est d'environ 14000€. Une première partie pour un montant de 3468,25 € a été effectuée courant 2015.

(Pièce jointe le comparatif 2014/2015).

A l'analyse de ce bilan, les variations négatives pour les dépenses ne peuvent être que positives au sens où le budget alloué n'a pas été dépassé dans ces diverses catégories au contraire des variations positives qui ne correspondent en réalité qu'à une petite somme (environ 40 €). Le global en terme de dépenses représente 10,67 % de moins que le budget prévisionnel.

Pour les recettes les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les recettes manifestations n'ont pas connu le succès escompté avec plus 6000€ de moins par rapport au budget et les revenus de placement qui avec des recettes en berne et encore une fois la baisse du taux d'intérêts du livret A, ont eu un effet négatif, ce qui ne nous a pas permis d'atteindre ou même d'approcher la somme budgétée. Les locations, sont elles aussi restées en-deçà du budget qui avait déjà été revu à la baisse pour 2015. Le contraire nous aurait permis de limiter le défaut de recettes pour les manifestations.

Le bilan reste négatif malgré les efforts à réduire les dépenses et ne pas dépasser les budgets alloués aux diverses catégories.

Le compte-rendu du trésorier ne soulève aucune question

Point N°5:

Le budget prévisionnel pour cette année 2016 est réajusté pour certaines catégories compte tenu des écarts constatés lors du comparatif et de la conjoncture actuelle. Le budget total des dépenses et recettes est réévalué à 38750 € soit 650 € de moins qu'en 2015 ce qui représente 1,6% de moins que le budget primitif.

Le budget prévisionnel 2016 ne provoque aucun commentaire.

Point N° 6:

La parole est donnée aux réviseurs aux comptes sur la gestion financière de l'association. Monsieur BEHR Claude, excuse l'absence de Charles HEYD et parle avec son accord et en son nom. Il souligne la bonne tenue des livres de comptes qui sont rédigés avec minutie et de façon cohérente. Il pointe à cet effet le bon travail du trésorier, et adresse aussi les félicitations à l'ensemble du conseil d'administration pour son excellente gestion.

Point N° 7 :

Monsieur Charles HEYD et par délégation BEHR Claude, ainsi que l'assemblée donnent quitus au trésorier pour l'ensemble de la gestion de l'exercice 2015.

Point N° 8 :

Désignation des réviseurs au compte pour l'exercice 2016.

Un volontaire se signale pour remplir les fonctions de réviseur, il s'agit de monsieur TREMEL Bernard, demeurant 20, Faubourg des Vosges à DORLISHEIM. Il remplacera monsieur Charles HEYD ayant manifesté sa volonté à cesser cette activité. Messieurs Claude BEHR et Bernard TREMEL assureront les fonctions de réviseurs aux comptes pour l'exercice 2016.

L'assemblée approuve cette nomination.

Point N° 9 :

Deux délégués de l'AAPPMA auprès de la Fédération doivent être désignés pour faire suite à l'élection du conseil d'administration du mois de décembre 2015. Il y a lieu de désigner un délégué, le président de l'AAPPMA étant titulaire de droit. En l'absence de nouveau volontaire, Daniel SACHEZ est reconduit.

Point N° 10 :

Le vice-président, Bernard SCHALCK, présente le rapport d'activité 2015 (pièce jointe).

L'AAPPMA de Molsheim compte plus de 950 membres toutes cartes de pêche confondues. Le conseil d'administration comporte 12 membres.

Les lots de pêche :

La Bruche en amont du panneau de la pierre carrée situé à la limite de Molsheim par la route des Loisirs jusqu'à la grande chute d'eau situé au lieu dit ZICH.

Le Dachsteinerbach sur le ban de Molsheim.

Les étangs du Zich à Molsheim.

L'étang de la Chapelle entre Dorlisheim et Mutzig

Le canal Couleaux à Molsheim (pêche interdite)

Les manifestations :

Le programme prévisionnel des manifestations pour 2015 a été respecté.

Les résultats sont mitigés, pour diverses raisons, conjoncture, et météo.

Les locations aux associations ou des comités d'entreprise sont bénéficiaires. Une réflexion est en cours pour la location aux particuliers.

Le programme prévisionnel 2016 est joint en annexe et affiché aux étangs du Zich.

Les Travaux :

Les journées de travail ont permis l'entretien et restauration des infrastructures et abords.

Il regrette les incivilités conduisant notamment à des dégradations et autres abandons de déchets.

Il liste l'ensemble des travaux réalisés et le suivi des étangs pour 2016.

Le nivellement du chemin d'accès à l'étang de la chapelle du côté de Dorlisheim toujours en attente d'une réponse de Mutzig.

Les gardes-pêche :

Les gardes pêche au nombre de six pour l'année 2015 se sont bien acquittés des missions qui leur ont été confiées. Il rappelle qu'il s'agit de bénévoles exerçant cette fonction hors de leurs activités professionnelles. L'entretien des frayères a été assuré par leurs soins.

Audrey Schultz a quitté la fonction courant 2015.

Pour 2016, Charton Gaétan assure sa fonction uniquement sur la Bruche et le Dachsteinerbach et le canal Couleaux. Tracy Metz a démissionné de son poste de garde pêche avec effet janvier 2016.

Repeuplement et prévisions :

Pour la saison de pêche 2015, toutes variétés 2670 kg pour les étangs du Zich et de la Chapelle.

Pour la Bruche 200 kg de fario (bassin Bruche Mossig) et 50 kg de tanches. Le repeuplement supplémentaire de 100kg de fario (AAPPMA) ne s'est pas fait du fait de canicule et manque d'eau dans la Bruche (Reporté en 2016).

En décembre 2015 mise à l'eau de 750 kg de poissons variétés diverses dans les étangs Bassin, Iris et joncs.

En prévision pour Mars 2016, 1650 kg variétés diverses pour les étangs du Zich et de la Chapelle.

A l'ouverture des étangs 5 et 6 mars 400 kg d'arc en ciel étangs Iris et Concours. Pour l'étang de la Chapelle 100kg d'arc en ciel en semaine 11 ou 12.

Pour la période de Mai à septembre: 600 kg d'arc en ciel en 3 immersions étangs du Zich et de la Chapelle.

Dans la Bruche 200kg de fario (bassin) pour l'ouverture et par la suite 100kg de fario (si le niveau des eaux le permet) + 2000 truitelles.

Programme prévisionnel de repeuplement pour la saison 2016 en annexe est affiché aux étangs du Zich.

Les règlements :

Pas de changement des règlements pour 2016.

Traduction et affichage des règlements en langue allemande.

Il donne lecture des dates d'ouverture et fermeture de l'étang concours.

Les bénévoles :

Une journée récréative a été organisée pour les bénévoles et leurs conjointes ou conjoints à l'étang bassin du Zich, pêche avec immersion de 50kg de truites et repas au chalet concocté par le président. Il les remercie pour leur soutien au cours de l'année.

Les élections :

Organisées le 12 décembre 2016 au chalet des étangs du ZICH. Détail développé dans le point 2.

A la demande de l'assemblée, les membres du conseil sont présentés, ainsi que les gardes-pêche.

Daniel Sanchez est candidat pour représenter notre AAPPMA au conseil d'administration de la fédération de pêche du Bas Rhin. (Point 9)

Point N° 11:Cartes de pêche :

Le prix de la carte de pêche est inchangé. Une nouveauté au niveau Bassin, une carte à dix euros pour les mineurs.

Point N°12:

Calendrier prévisionnel 2016

- 08 janvier ; Flambée des sapins aux étangs du Zich à partir de 17h 00
- 16 janvier ; Assemblée générale à 16h – Maison des Elèves
- 23 janvier ; Vente des cartes de pêche de 14h à 18h
- 31 janvier ; Vente des cartes de pêche de 9h à 11h 30
- 6 février ; Journée de travail
- 20 février ; Vente des cartes de pêche de 14h à 18h
- 28 février ; Vente des cartes de pêche de 9h à 11h 30
- 5 mars ; Ouverture étangs
- 12 mars ; Ouverture truite fario (Bruche)
- 3 avril ; Pêche grosses truites
- 1^{er} mai ; Stand AAPPMA au marché annuel de Molsheim
- 4 juin ; Pêche grosses truites (semi nocturne)
- 26 juin ; Pêche des enfants
- 15 octobre ; Journée de travail
- 6 / 13 et 20 novembre ; Pêche brochets

Point N°13:

La date de la prochaine assemblée générale, n'est pas définitivement arrêtée. Le président précise toutefois, qu'elle aura lieu dans la même période qu'en 2016.

Point N°14:

Questions au conseil et aux invités :

Intervention préalable de Patrick MATHIEU, président du comité de Bassin. Dans un premier temps, il présente les vœux à l'assemblée.

Il confirme que l'année 2015 a été particulièrement difficile, notamment en raison des conditions météorologiques. Le résultat pour les cartes Bassin est en progression pour 2015. Reprendre massivement en 2016 les immersions de truites fario, renforcer le poisson blanc et immersion de brochetons. Favoriser la carte « Bassin jeune » à 10 euros.

Des travaux d'entretien et restauration des frayères sont toujours prévus. Ils n'ont pas été effectués en 2015 en raison des conditions météo défavorables.

Le 4 mars, l'assemblée générale du Bassin se tiendra à 19 heures à Niederhaslach. A cette occasion le comité sera renouvelé.

Il évoque également le développement de la vente de cartes sur le net. C'est une tendance contre laquelle il n'est pas possible de lutter. Il se peut que d'ici deux ou trois ans la Fédération n'émette plus de timbre.

Il fait un appel à tous les adhérents, pour les inviter à être les sentinelles du milieu halieutique et de signaler rapidement tous faits anormaux constatés.

Il évoque également la réciprocité et estime qu'il faut continuer à y réfléchir.

Question : Où auront lieu les travaux ?

Réponse : Les travaux auront lieu à KOLBSHEIM et sur le parc d'ERSTEIN.

Aucune autre question n'a été posée.

Point n° 15 : Divers

L'entretien du canal de la Bruche est de la responsabilité du Conseil Général. Si un temps le curage et l'entretien des infrastructures étaient à l'ordre du jour, ce n'est plus le cas, les financements n'étant pas possible dans le contexte actuel. Il est précisé que le traitement des boues de curage est dans le cadre de la réglementation, complexe et d'un coût exorbitant. Ces travaux ne sont donc plus à l'ordre du jour.

Le président clôture l'assemblée à 17H10, en renouvelant ses félicitations au trésorier pour son excellent travail, et redit son bonheur de travailler avec une très bonne équipe motivée.

ANNEXES :

- 1- Comparatif budget prévisionnel budget réalisé
- 2- Rapport d'activité 2015.
- 3- Procès-verbaux de l'élection du 12 décembre 2015

Le Secrétaire

CERBOS Jean-Louis

Le Président

BACKERT Raymond